



DIEC/18-780-1792 du 28/05/2018

## AVIS D'OUVERTURE D'UN RECRUTEMENT PAR LA VOIE DU PACTE POUR L'ACCES AU CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Références : - Ordonnance du 02 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'Etat - Circulaire Fonction Publique du 14 septembre 2005 relative à la mise en œuvre du contrat dénommé PACTE - Arrêté ministériel du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de recrutements par voie de PACTE pour l'accès au corps des adjoints administratifs

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme GREPON, Tel : 04 42 91 72 13 - Mme SAUVAGET, Tel : 04 42 91 72 07

Le contingent d'emplois autorisé pour ce recrutement pour l'académie d'Aix-Marseille est de 3 emplois d'adjoints administratifs.

### I – CONDITIONS D'INSCRIPTION :

#### Conditions générales

Pour vous présenter à ce recrutement vous devez au plus tard au jour de la signature du contrat PACTE :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen ;
- Jouir de vos droits civiques ;
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- Être en position régulière au regard des obligations du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique requises exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

#### Conditions particulières

- Être âgé d'**au moins 16 ans et de moins de 28 ans** à la date de signature du contrat PACTE et être sorti du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle ou avoir un diplôme d'un niveau inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général ou de l'enseignement technologique ou professionnel, c'est à dire avoir **au plus un diplôme de niveau VI, V bis ou V**. Cette condition s'apprécie à la date de signature du contrat PACTE.
- Ou être en situation de chômage de longue durée, âgées de quarante-cinq ans et plus et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés.

## **II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES POSTES A POURVOIR**

Les postes à pourvoir sont situés dans les établissements suivants :

- Direction académique des services départementaux de l'Education Nationale des Bouches du Rhône – Marseille (13)
- Rectorat d'Aix-Marseille – Aix en Provence (13)
- Lycée Dominique Villars – Gap ( 05)

## **III – TYPE DE RECRUTEMENT**

Contrat de droit public, ouvrant droit à une formation qualifiante aux différents métiers exercés par les titulaires du corps des adjoints administratifs (formation adaptée en fonction du type de poste occupé) avec objectif de titularisation en fin de contrat.

## **IV – CALENDRIER ET PROCEDURE**

Les candidats doivent adresser leur demande accompagnée d'un descriptif de leur parcours antérieur de formation et le cas échéant de leur expérience professionnelle auprès de l'agence locale Pôle Emploi de leur domicile.

**Référence offre d'emploi : 071SKSZ pour le poste au Rectorat d'Aix-en-Provence**

**071SNHL pour le poste à la DSDEN 13.**

**071SNKK pour le poste au lycée D. Villars à Gap**

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser directement au Pôle Emploi de leur domicile, ou sur le site : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au : **vendredi 15 juin 2018**

Les candidats sélectionnés au vu leur dossier seront entendus par une commission de recrutement. Seuls les candidats figurant sur une liste établie par la commission de sélection seront convoqués pour cet entretien.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*